

Rapport annuel sur l'état de la France

Réconcilier la France

Déclaration du groupe CFDT

Pour la deuxième année, ce Rapport sur l'état de la France est basé sur l'analyse des « nouveaux indicateurs de richesse », complémentaires au PIB, indicateurs élaborés par le CESE, adoptés pour l'essentiel par le gouvernement et annexé au projet de loi de finances. Il est utilement complété cette année d'un focus traitant des inégalités.

Pour la CFDT, la nature exhaustive des thématiques abordées dans ce Rapport n'exclut pas l'accent mis sur ce qui menace la cohésion sociale : l'augmentation des inégalités. Elles sont multiples : inégalités entre femmes et hommes, entre générations, selon l'origine, la couleur de peau, entre territoires, inégalités qui portent sur les revenus, l'emploi, l'école, etc.

Elles se cumulent, s'agrègent sous différentes formes, génèrent un sentiment de déclassement, et ce sont les plus pauvres qui cumulent le plus d'inégalités.

Ce phénomène d'accroissement des inégalités, notre modèle ne parvient pas à l'endiguer, même s'il est moins marqué que dans les pays anglo-saxons, grâce à la redistribution et à notre filet social. Les plus riches continuent de s'enrichir. Les catégories moyennes voient depuis 2008 leur niveau de vie stagner, marquant une rupture avec une « ascension sociale » à laquelle elles espéraient accéder. Enfin, les plus démunis, malgré d'importants moyens déployés, doutent des volontés politiques et de l'efficacité des mesures prises.

Le Rapport pointe la nécessité de réduire les différences de revenus primaires, en luttant, par exemple, contre la pauvreté chez les jeunes et les familles monoparentales. Au-delà de ces aspects, il souligne l'importance de l'école dans une de ses fonctions essentielles : éviter la reproduction intergénérationnelle des inégalités. Or, la France fait partie des pays de l'OCDE où l'écart entre les résultats scolaires est le plus marqué en fonction du statut social des parents et de leur lieu d'habitation.

Notre système éducatif doit assurer à toutes et à tous les moyens de leur émancipation. Nous partageons pleinement la préconisation de renforcer la priorité à l'école primaire.

Les inégalités de genre perdurent et sont détaillées, même si l'avis aurait pu insister davantage sur les discriminations dont sont victimes les femmes, liées notamment au sexisme et stéréotypes de genre.

Enfin, l'avis propose des pistes d'expérimentation de nouvelles décentralisations permettant plus de proximité et d'actions locales dans les mécanismes de solidarité.

Cet avis est le fruit d'un important travail des rapporteurs et des sections concernées par l'analyse des indicateurs.

La CFDT a voté l'avis et souhaite que les instances publiques s'en saisissent.